



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

13 mai 2023

Salle du Voulien La Trinité sur Mer

Mot du Président (N. Laureau)

Nathalie Laureau Présidente de La Vigie souhaite la bienvenue à la cinquantaine d'adhérents présents et remercie pour sa présence Mme Lecanuët, adjointe au maire de La Trinité sur Mer.

Activités de l'association

Balades Pédestres

Nathalie Laureau présente le bilan des randonnées. Avec 3 balades par mois (2 le dimanche et 1 le jeudi) ce sont près de 20 circuits différents qui ont été proposés à nos adhérents.

Le terrain de jeux est vaste : La Trinité/ Locmariaquer mais également Nostang ou le Golfe du Morbihan. Le succès est au rendez-vous avec parfois jusqu'à 50 participants.

Un grand merci aux accompagnateurs, pilotes et responsables des pots.

Toutefois, la gestion étant lourde un appel aux volontaires est lancé pour la mise en place d'un groupe « gestion balades ».

Randonnées cyclistes

Les randonnées cyclistes reprendront tous les lundis de l'été au départ de l'office du tourisme à 9h.

Vélorution

Organisée par « Alors on s'bouge » (Crach) avec ensemble en transition Plouharnel, ensemble en transition Erdeven, le Dolmen des possibles, le cap des possibles, la maison Saget (Carnac) une Vélorution sera organisée le samedi 27 mai pour développer la mobilité douce au quotidien.

Focus autorisation environnementale des travaux de la Compagnie des Ports du Morbihan

Nathalie Laureau rappelle l'avis de La Vigie sur ce projet :

- 1) *Une artificialisation de la mer sans véritable recherche d'une optimisation de l'existant malgré l'extension de Kermarquer ;*
 - *Des artificialisations/imperméabilisations qui servent à stocker les sédiments dragués nécessaires aux travaux ;*
 - *Une artificialisation de la cale d'accès darse Bich pour compenser les agrandissements déraisonnables des locaux de la SNT sur une zone de risque fort de submersion (> 40% de la surface actuelle)*
- 2) *Une extension démesurée du Mole Tabarly pour la protection de deux pontons*
- 3) *Une sous-estimation des conséquences environnementales pour la qualité de l'eau de l'eau de la rivière déjà fortement dégradée.*

Elle dresse ensuite le bilan de l'enquête publique relative à l'autorisation environnementale : 236 observations mais 369 questions posées parfois sans réponses, 59 avis défavorables mais pas de décompte de ceux qui ne se sont pas « prononcés ».

Finalement une recommandation favorable assortie d'une réserve (la réalisation d'une étude d'agitation globale du port en distinguant les

différentes zones du port dont les impacts sur la sécurité et le confort des utilisateurs sont différents et 4 recommandations.

Notre Présidente rappelle également les différentes actions engagées sur l'environnement par La Vigie à travers ses différents courriers adressés soit au préfet soit au Président du Conseil Départemental également Président de la CPM.

Un recours gracieux commun avec Bretagne Vivante et l'UMOVEM a été déposé contre l'arrêté préfectoral accordant l'autorisation environnementale. Après consultation d'avocats spécialisés, il a été décidé de ne pas engager de recours contentieux. En effet, après lecture et études des pièces du dossier, le cabinet d'avocats n'a pu identifier de moyen «décisif» permettant de caractériser de fortes chances de succès. L'état initial réalisé par le bureau d'études sous estimant tous les impacts environnementaux, il faudrait mobiliser d'autres études techniques et scientifiques.

La Vigie restera très vigilante sur ce dossier. Elle a demandé à être destinataire de l'étude d'agitation (Courrier à M. Le Préfet) et sera très attentive sur le suivi des travaux et la mise en œuvre des 4 recommandations. Force est de constater qu'à ce jour, la première recommandation relative à la communication est inexistante

Bilan des activités depuis la dernière AG

1. Ma rivière est belle – SPPL

Nathalie Laureau, à l'initiative de cette opération indique que 6 chantiers citoyens ont été réalisés en 2022-2023, en collaboration avec 6 associations partenaires (Les Amis du passage, APRC, Bretagne Vivante, Dasson, APTM, Syndicat ostréicole des 2 rivières).

83 m3 de déchets non recyclables (environ 5 tonnes) ont été récupérés et 20 m3 de Baccharis ont été arrachés. Environ 200 participants (soit environ 1000 heures) ont participé à ces opérations. La Vigie remercie les services techniques de la commune pour leur soutien matériel.

Prochain chantier le samedi 9 septembre.

S'agissant de la Servitude de Passage des Piétons Littoral (SPPL) la préfecture du Morbihan) a indiqué le 13 décembre 2022 que:

- Les études conduites par les services de l'État et le département du Morbihan pour fixer le tracé de la servitude de passage des piétons sur le littoral (SPPL) allaient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2023 et ce en accord avec les maires de Crac'h, Carnac et la Trinité-sur-mer, les 3 communes concernées.
- Le comité de pilotage, dont La Vigie était membre est remplacé par 3 comités restreints, un pour chaque commune, composée de représentants de l'état du Conseil départemental et de la commune.
- Dans un souci de meilleure prise en compte de nos contributions, La Vigie pourrait au cours de cette phase d'étude solliciter directement la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (unité « sentier côtier ») pour tout questionnement sur ce sujet.

Nathalie Laureau indique s'être rendue avec Bertrand Ravary dans les bureaux de la préfecture en février 2023 pour prendre connaissance des documents.

Cette définition du tracé de la SPPL sera l'un des points d'attention de La Vigie pour l'année à venir, les premières enquêtes publiques relatives à ce tracé devant avoir lieu dès la fin de l'année 2023.

Les adhérents souhaitant s'exprimer ou avoir des précisions sur ce dossier peuvent se signaler par mail : lavigieltsm@gmail.com.

2. Qualité de l'eau

Débordement de la station d'épuration de Carnac dans la mer, pollution des eaux pluviales à Ker-marquer. La qualité de l'eau sur notre territoire est l'un des dossiers importants suivi par La Vigie. Si ses courriers de demandes d'explication sur ces dysfonctionnements ont reçu des réponses d'AQTA, il convient de souligner l'absence de réponses de l'Agence Régional de Santé et des relances seront donc faites.

La Vigie demande également à la Mairie d'afficher les résultats des analyses relatives à la qualité

de l'eau sur les plages et sur un panneau accessible en Mairie.

3. Activités inter association : Cale de Kerisper, Unesco, OCLM, OBCE, COPIL Kerdual (ENS)

S'agissant de la Cale de Kérisper, Jacques Gérard présente les décisions prises lors de la dernière réunion du 26 avril 2023 avec AQTA et la Compagnie des Ports du Morbihan : Avant le renouvellement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) fin 2024 actuellement attribuée à Seaways, 2 études seront engagées. L'une sur les risques environnementaux et sur la sécurité tant sur l'aspect maritime que terrestre (à notre connaissance, non effectuées avant le décret préfectoral), l'autre à plus long terme pour trouver une solution alternative au port de KÉRISPER. Cette étude sera conduite par AQTA avec la Région Bretagne. La délimitation du Domaine Public Maritime sera aussi à effectuer.

En ce qui concerne les marais Kerdual, la première réunion du Comité de gestion des Marais de Kerdual avec toutes les parties prenantes a eu lieu le 12 janvier 2023. A cette occasion la Vigie a rappelé ses attentes :

- Mettre en œuvre le Plan de Gestion proposé par le Conservatoire du Littoral
- Préserver la biodiversité et les oiseaux en limitant l'accès aux seuls chemin existant et aux piétons.
- Conserver la nécessité de coupure d'urbanisation (rôle majeur des marais de Kerdual entre les communes de Carnac et de la Trinité).
- Soutenir les actions terrains et relayer auprès de nos adhérents pour appel aux volontaires si besoin.

La phase finale de l'inscription des Mégalithes au patrimoine mondial de l'UNESCO approche. La Vigie a participé à de nombreux groupes de travail. Elle demande à la Mairie de La Trinité d'être vigilante sur la

phase définissant les accès aux différents sites afin de les préserver (pas d'accès bus au Petit Menec par exemple).

Nathalie Laureau présente le bilan de l'observatoire des déchets sur les plages. La sensibilisation vis-à-vis de ce problème a porté ses fruits et rencontré un vrai succès tant auprès de la Mairie que du Réseau Initiatives des Eco-explorateurs de la Mer avec la mise en place de bacs à marée et de tri des déchets. La Vigie stoppera le suivi de son observatoire en fin d'année.

4. Commissions AQTA

La Vigie participe à 2 Commissions d'AQTA :

- La Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Dans le cadre de la première ont été examinés les dossiers relatifs à la Qualité et au Prix de l'Eau et de l'Assainissement, le rapport sur les déchets ménagers et assimilés, la délégation pour l'office du Tourisme, celles pour le Golf de Ploemel, la Cale de Kérisper et l'Accueil petite enfance. Les comptes rendus de ces réunions sont présentés succinctement par Jacques Gérard, le détail étant consultable sur le site internet de La Vigie .

Bertrand Ravary alerte sur les réflexions engagées par AQTA relatives au nouvel incinérateur.

Avec plusieurs associations du territoire, La Vigie a interpellé les élus pour avoir des précisions sur ce sujet, les tonnages d'incinération annoncées (en nette augmentation par rapport à aujourd'hui) n'étant pas en cohérence avec les objectifs de réduction des déchets.

5. Participations diverses : Forum des associations, Ecole dehors,

Nathalie Laureau présente les diverses participations de La Vigie à des actions sur la commune , notamment le forum des associations et l'opération « école dehors » avec l'école des Crevettes Bleues.

6. Divers : revue, site internet, page Facebook, organisation de groupes de travail (gestion des balades, commissions eau, déchets, vélo.....

Nathalie Laureau rappelle les différents vecteurs de communication que sont le site internet (<https://lavigie-latrinitesurmer.fr/fr/>) ou la page Facebook de La Vigie (<https://www.facebook.com/lavigielatrinitesurmer>).

Armelle Golivet, en charge de la revue La Vigie, invite tous ceux qui souhaitent collaborer à se signaler par mail à notre adresse : lavigieltsm@gmail.com. C'est aujourd'hui que la revue n°49 de La Vigie se prépare. La Trinité, son histoire et ses habitants, l'environnement, la pêche à pied, un point de vue sur un sujet, n'hésitez pas : à vos crayons !!

Par ailleurs afin de faire participer le maximum d'adhérents aux travaux de l'association le Conseil d'administration souhaite mettre en place des groupes de travail : gestion des balades, préparation des commissions AQTA, revue, communication... Si vous êtes intéressés merci de le faire savoir par mail.

Perspectives 2023-2024

Nathalie Laureau présente et commente les perspectives pour l'année à venir en mettant en évidence :

Les Activités

- Balade de fin de saison à Groix le 11 juillet;
- Reprise des randonnées cyclistes cet été ;
- Projet de nettoyage en plongée de la Baie de Quiberon le 10 et 11 juin ;
- Huîtres du 15 août ;
- Poursuite de l'opération « Ma rivière est belle » ;
- Activités d'observations et d'acquisition de connaissances : réseau littorea...
- Poursuite des projets avec les écoles de La Trinité sur mer.

Les dossiers à suivre

- Relations avec AQTA : commission, mobilité douce, déchets, incinérateur....
- Dossiers inter associations : eau, Unesco, Cale de Kerisper la mise en place du SPPL

La Communication

- Bulletin n°49

Quitus au Conseil

Ayant pris connaissance du Rapport Moral, l'Assemblée en donne quitus au Conseil d'Administration à l'unanimité

Bilan Financier

Philippe PERRIN HOUDON, notre Trésorier, présente les comptes de l'association au 31 décembre 2022 (document en fin de compte rendu).

Ayant pris connaissance de l'exposé des comptes, l'Assemblée en donne quitus au Trésorier à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'Administration

Nathalie Laureau indique que tous les membres sortants du Conseil ont fait part de leur envie de se représenter et aucune candidature a été reçue.

Sont élus à l'unanimité

François BILLET
Claudine FONTANA
Armelle GOLIVET GALPIN
Nathalie LAUREAU
Philippe PERRIN HOUDON
Jacques SEGUIN

Jean Claude FAVERIS
Jacques GERARD
Isabelle GONZALES
Jean LE ROUZIC
Bertrand RAVARY
Alain THOMAS

LA VIGIE BILAN FINANCIER Du 1 er Janvier 2022 au 31 décembre 2022			
Ressources		Dépenses	
Adhésions	2472,00	Frais d'éditions	1608,40
Revue La Vigie (adhésion)	775,00	Assurance	300,41
Vente Livres	829,00	Ma rivière est belle **	1736,39
Manifestations, Huitres 15 août.	1516,00	Fête 50 ans	4097,96
		Cotisations associations	100,00
		Frais de poste, Bque Postale	78,96
		Huitres 15 août	890,29
		Site Internet	84,00
Total	5592,00	Total	8896,41
** dont 1000 euros d'avance sur dépenses			
Trésorerie au 31/12/2022		résultat négatif de l'exercice	
Banque Postale	1109,38		-3304,41
Caisse	1222,71		
Placements	25371,45		
dont intérêts reçus : 344,13			
total trésorerie	27703,54		
		au cours de l'exercice 2022, la Vigie a enregistré 239 adhésions	
		La cotisation reste fixée à 15 € (avec revue) pour les membres actifs (10€ pour le conjoint)	